

Remplace les parties techniques des normes SIA 253 et 254, éditions 1988

Bodenbeläge aus Linoleum, Kunststoff, Gummi, Kork, Textilien und Holz
Pavimenti di linoleum, materiali sintetici, gomma, sughero, tessili e legno

Revêtements de sol en linoléum, plastique, caoutchouc, liège, textile et bois

253

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	4
0 Domaine d'application	5
0.1 Délimitation	5
0.2 Références normatives	5
0.3 Dérogations	5
1 Terminologie	6
2 Étude du projet	9
2.1 Généralités	9
2.2 Climat ambiant	9
2.3 Fond et support	9
2.4 Comportement électrostatique	10
2.5 Revêtements de sol sur fonds chauffés ..	10
4 Matériaux	11
5 Exécution	12
5.1 Qualités requises du fond	12
5.2 Qualités requises des fonds chauffés ..	12
5.3 Supports en produits dérivés du bois ..	13
5.4 Climat ambiant pendant l'exécution ...	13
5.5 Caractéristiques requises du revêtement de sol	13
5.6 Travaux de pose	13
5.7 Traitements de surface des sols en bois, liège et produits dérivés du bois	14
6 Essais	15
Annexes	
A Méthode au carbure de calcium (méthode CM)	16
B Publications	18

Le chapitre 3, *Calcul*, n'est pas abordé dans cette norme.

AVANT-PROPOS

Les normes SIA 253, *Revêtements de sol en linoléum, plastique, caoutchouc, liège ou textile*, et SIA 254, *Revêtements de sol en bois*, sont entrées en vigueur en 1988. L'application de ces normes et les développements de la technique dans ces domaines ont conduit la SIA et les organisations professionnelles concernées à la conclusion que leurs révisions étaient nécessaires. Il était notamment souhaité de préciser et de compléter:

- les prestations nécessaires dans le cadre de l'étude du projet,
- les caractéristiques requises du fond,
- les caractéristiques des matériaux en fonction des développements technologiques,
- les conditions relatives aux sols avec fond chauffé,
- les caractéristiques requises du revêtement de sol posé,
- les méthodes d'essais applicables.

Par ailleurs les deux normes SIA 253 et 254 sont très semblables et elles ont été réunies dans un seul document dans le cadre de cette révision, afin de s'assurer d'une parfaite concordance, par exemple pour les caractéristiques requises des fonds destinés à recevoir ces différents revêtements de sol, et de simplifier la tâche des utilisateurs.

Conformément à la nouvelle structure adoptée pour les normes, le document est séparé en deux parties. La présente norme SIA 253 traite des aspects techniques, alors que la norme SIA 753 contient la partie administrative des normes antérieures.

Commission SIA 253

Membres de la commission SIA 253

		Représentant de
Président	Luc Girard, ing. SIA, La Tour-de-Peilz	SIA
Membres	Ernst Eugster, arch. SIA, Zurich	SIA CB
	Hanspeter Fäh, Zurich	Lignum
	Simon Käppeli, Claro	
	Bernhard Lysser, Heimberg	ISP
	Alfred Mahler, Ennenda	TVS
	Jörg Roos, St. Margrethen	ISP
	Stefan Sandmeier, Reinach	AGSR
	Ruedi Schärer, Möriken	Construction bois suisse
	Peter Schneuwlin, ing. SIA, Dübendorf	SIA CB
	Peter Stauffer, Aarau	ASP/VSGT
	Dieter von Gunten, Nänikon	ISP
	Max Werder, Lenzburg	ASLT

Adoption et entrée en vigueur

La présente norme SIA 253, *Revêtements de sol en linoléum, plastique, caoutchouc, liège, textile et bois*, a été adoptée par la Commission centrale des normes et règlements de la SIA le 21 mai 2002.

Elle entre en vigueur le 1^{er} août 2002.

Elle remplace les parties techniques des normes SIA 253, *Revêtements de sol en linoléum, plastique, caoutchouc, liège ou textile*, et SIA 254, *Revêtements de sol en bois*, du 1^{er} mars 1988.

Copyright © 2002 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), de mise en programme d'ordinateurs et de traduction sont réservés.